

L'OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DE STRASBOURG

H. Wozniak¹

Résumé. La problématique de la préservation et de la conservation du patrimoine a dépassé le cadre de la recherche en Histoire des Sciences pour devenir un enjeu de société. En utilisant l'exemple particulier de l'Observatoire astronomique de Strasbourg, on montre la nature des contraintes auxquelles est soumis l'observatoire, les antagonismes créés par des missions parfois incompatibles, les difficultés à mener des actions de sauvegardes et celles engendrées par la multiplicité des acteurs. Des pistes de réflexions sont proposées afin de réconcilier, voire rendre compatibles, les différentes missions et responsabilités des observatoires.

Keywords: patrimoine, observatoires

1 Introduction

Lorsqu'on parle de patrimoine, flanqué ou non de l'adjectif « historique », qu'il soit immobilier (bâtiments et instruments à demeure) ou mobilier (généralement les instruments portatifs et les livres), il convient de distinguer sa conservation, c'est à dire *l'action de le maintenir en bon état* (<http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/conservation>), de sa préservation, qui consiste à *le protéger d'un mal et, en particulier, de l'altération, de la destruction* (<http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/préservation>). Privilégier l'une ou l'autre de ces actions, voire les deux lorsqu'elles sont compatibles entre elles, n'est pas sans conséquence sur le patrimoine des observatoires, d'autant que lorsque l'activité scientifique y est vive, la tendance naturelle est d'adapter les locaux et les instruments aux besoins contemporains.

Conserver suppose implicitement que le patrimoine est encore en usage, tel que prévu lors de sa conception, ce qui est le cas à Strasbourg. La notion de « bon état », lorsque le patrimoine, en particulier instrumental, n'est pas utilisé selon sa finalité première, revêt une signification forcément différente selon l'interlocuteur. Par exemple, un instrument peut être considéré comme étant en bon état de par son aspect visuel, mais ne plus remplir correctement ses fonctions d'origine. Un instrument n'est pas seulement un bel objet, il renseigne également sur la technologie et l'ingénierie d'une époque et donc doit remplir sa fonction.

Préserver le patrimoine, c'est faire un choix définitif pour chacun des objets ou bâtiments qui n'a plus d'usage pour les missions premières d'un observatoire, à savoir la recherche, l'enseignement et les services d'observation. L'irréversibilité du choix explique que toute décision est jugée à l'aune de l'Histoire par les générations suivantes. La préservation implique donc une prise de décision réfléchie et guidée par des critères objectifs.

Par conséquent, conserver et préserver ne sont pas des actions neutres au regard de la recherche en Histoire des Sciences. Mais depuis le milieu du XX^e siècle, un nouvel acteur a pris peu à peu sa place : le grand public, autrement dit le non-spécialiste, ni en Astronomie, ni en Histoire des Sciences, ni en Patrimoine. D'un objet d'étude, le patrimoine est devenu au fil du temps un objet de visite, de contemplation, de fierté (locale ou nationale), voire même un argument politique ou électoral. Ceci n'est pas sans effet sur la politique de conservation et de préservation.

Nous revenons donc brièvement sur l'histoire de l'Observatoire astronomique de Strasbourg, et sur quelques spécificités qui le distinguent dans le paysage astronomique français. Nous le prendrons en exemple pour illustrer la complexité du « microcosme patrimonial », avec un point particulier sur la préservation des bâtiments. Puis au travers de quelques questions et illustrations, nous nous interrogerons sur les contraintes patrimoniales qui pèsent de plus en plus sur les observatoires, avant de dégager quelques pistes de réflexions sur des actions visant à équilibrer les différentes missions des observatoires.

¹ Observatoire astronomique de Strasbourg, 11 rue de l'Université, F-67000 Strasbourg

2 L'Histoire, toujours, pour commencer

L'Observatoire astronomique de Strasbourg, appelé simplement *Observatoire de Strasbourg* avant le décret fondateur des Observatoires des Sciences de l'Univers (OSU), occupe son troisième site depuis sa toute première création. En effet, suite à la victoire de la Prusse en 1870, Wilhelm Ier décide de faire de Strasbourg une vitrine de l'Empire germanique. Une nouvelle Université va naître de cette volonté politique forte, dotée de bâtiments modernes, adaptés à la science triomphante de la fin du XIX^e siècle, abritant des laboratoires équipés des toutes dernières technologies (Heck 2005).

Mais de fait c'est bien plus qu'une Université qui sort de terre, c'est tout un nouveau quartier, la *Neustadt*, incluant des bâtiments officiels, comme le Palais Impérial qui deviendra l'actuel Palais du Rhin et de nombreux immeubles d'habitations afin de loger les allemands qui s'installent alors. L'ensemble représente un ensemble architectural globalement homogène car construit sur une échelle de temps relativement courte (1871-1914), même si certains architectes germaniques ont parfois disposé de la liberté d'explorer divers styles brisant l'harmonie de l'ensemble.

Une Université nouvelle en cette fin du XIX^e siècle ne peut se concevoir sans un observatoire moderne, inspiré des plus récents et plus performants observatoires au monde. Celui de Poulkovo servira d'exemple (Service de l'inventaire et du Patrimoine de la Région Alsace 2009). Inauguré le 22 septembre 1881, l'Observatoire est l'un des tout premiers ensembles de bâtiments sortis de terre. C'est en effet la Grande Coupole qui permettra l'alignement du reste du campus sur l'axe qui la relie au centre de la Place Impériale, actuelle Place de la République. Organisé autour de trois édifices reliés par une galerie couverte en forme de Y, l'ensemble ne verra pas de grandes modifications avant 1932, treize ans après son retour à la France. À cette date un quatrième immeuble est construit au 13 rue de l'Observatoire, dont le rez-de-chaussée verra les premières expériences de Lallemand sur ce qui deviendra, plus tard et à l'Observatoire de Paris, la caméra électrographique. Cet immeuble, rehaussé d'un étage en 1958, représente aujourd'hui à lui seul près de la moitié de la superficie totale occupée par les bureaux du personnel de l'Observatoire.

La dernière modification immobilière notable date de 1999. Le hall de la lunette méridienne Repsold est alors transformé en bibliothèque, la méridienne toujours présente tronant au milieu des ouvrages et revues professionnels. Le bâtiment qui l'abrite (dit bâtiment Est ou méridien) et l'immeuble de 1932 sont alors joints par une extension largement vitrée. Le même type d'architecture alliant aluminium et verre est retenu pour les quatre extensions, *les cubes*, qui agrandissent le bâtiment de la Grande Coupole. Sans ces extensions, l'Observatoire ne disposerait d'aucun amphithéâtre et le bâtiment de la Grande Coupole d'aucun bureau (hormis la direction qui occupe ce qui fut la bibliothèque à l'origine, et l'administration).

Concernant le patrimoine instrumental, l'Observatoire a été équipé d'une lunette Merz-Repsold de 49 cm dès 1880. Plusieurs cercles méridiens viennent compléter le parc instrumental, qu'ils aient été fabriqués pour l'Observatoire allemand (cercle méridien de Repsold), ou qu'ils aient une origine plus ancienne (la lunette de Cauchoix daterait de 1828 mais a été par la suite modernisée sous l'ère allemande).

L'Observatoire dispose d'une collection très variée de pièces plus petites qui a fait l'objet d'un inventaire entre 2000 et 2004 (<http://www.hp-physique.org/OBSERVATOIRE>). Parmi les pièces majeures figurent un globe de Coronelli du XVII^e siècle, deux astrolabes dont le plus ancien remonte au XIII^e siècle (astrolabe marocain) et de nombreuses horloges de précision de Leroy et Ungerer. La provenance de ces instruments est parfois inconnue. L'inventaire allemand débuté en 1886 sert souvent de repère. À ce patrimoine s'ajoute la collection de l'AMUSS (Association pour les Musées des Sciences de Strasbourg, fondée en 1982). Cette association souhaitait créer un musée scientifique et technique à Strasbourg afin de mettre en valeur l'instrumentation scientifique des laboratoires. Au fil des ans, une grande partie de sa collection s'est retrouvée entreposée à l'Observatoire. On y trouve majoritairement des instruments de physique, dont certains ont servi lors de l'expédition de Paul Emile Victor. Beaucoup ont été sauvés des poubelles des laboratoires voisins.

3 Une singularité dans l'astronomie française

Par ses bâtiments de style néorenaissance, ses instruments de facture allemande et son emplacement au sein d'un campus universitaire, de nos jours en pleine agglomération de 280 000 habitants, l'Observatoire de Strasbourg représente une forme d'exception dans le paysage astronomique français. De nombreux autres observatoires sont le fruit d'une délocalisation partielle de l'Observatoire de Paris, et/ou situés sur des collines, tandis que tous les instruments dont ils sont équipés portent la trace d'une tradition d'opticiens et de mécaniciens bien différente de leurs homologues germaniques.



Figure 1. L'Observatoire astronomique de Strasbourg en 2009 vu depuis la tour de chimie. Les trois bâtiments principaux : à gauche, la Grande Coupole qui abrite une lunette de 49 cm, troisième de France par le diamètre ainsi le bâtiment Sud au toit à quatre pentes qui hébergeait originellement les appartements du directeur (désormais celui du DGS de l'Université) et d'une partie du personnel ; à droite, le bâtiment Est ou méridien ainsi que l'extension de 1932, 1958 et 1999. L'ensemble est situé dans des jardins qui lui sont propres mais qui jouxtent le Jardin Botanique (sur la gauche). Photo : Serge Le Gurun. Observatoire astronomique de Strasbourg.

De ce simple fait, l'Observatoire de Strasbourg mérite une attention toute particulière, d'autant plus que son activité scientifique est loin de s'étioler. Le Centre de Données astronomiques de Strasbourg (CDS), qui vient de fêter ses quarante ans, y a vu le jour sous le nom de Centre de Données Stellaires. Aux côtés des équipes « Galaxies » et « Hautes Energies », le CDS participe à la visibilité internationale de l'Observatoire, et au-delà, à l'excellence de l'Université de Strasbourg dans son ensemble.

Autre singularité notable, le premier planétarium universitaire, hors Paris, y a vu le jour en 1982. Trente ans plus tard, il est toujours en activité au sein de l'Observatoire, occupant l'ancienne salle de la méridienne Cauchoix au bâtiment Est. Cette activité a été confiée à l'Université en 2008, qui la gère au travers d'une structure spécifiquement dédiée à la diffusion des connaissances, en charge également de la mise en œuvre de la politique muséale, le *Jardin des Sciences*. Au-delà des séances de planétarium, les visites de la Grande Coupole et de l'exposition permanente d'instruments anciens dans les sous-sols du bâtiment Est (la *crypte aux étoiles*) sont également organisées par le Jardin des Sciences. À l'horizon 2015-2016, un nouveau bâtiment spécialement dédié à la diffusion des connaissances et à la muséographie, financé dans le cadre du Plan Campus avec une forte participation des collectivités locales, verra le jour à une centaine de mètres de l'Observatoire. Il sera équipé d'un planétarium numérique et aura une plus grande capacité d'accueil.

4 Une conservation aux multiples acteurs

L'Observatoire de Strasbourg n'est donc qu'un exemple parmi d'autres d'un ensemble de bâtiments, totalisant 4600 m² de surface habitable, à forte valeur historique, dont l'usage est extrêmement varié : recherche, service d'observations (CDS et SSC-XMM), enseignement universitaire, formation des maîtres, cours du soir (Université Populaire Européenne, Université du Temps Libre), hébergement d'associations d'astronomes ama-



Figure 2. La lunette méridienne Repsold au centre de la bibliothèque vue depuis la mezzanine. Photo : Caroline Rose. INSU-CNRS. Observatoire astronomique de Strasbourg.



Figure 3. La Grande Lunette de 49 cm pendant une visite organisée par le Jardin des Sciences en 2008. A droite on aperçoit la chaise-escalier qui permet de suivre le mouvement de la lunette sur 360°. Photo : Caroline Rose. INSU-CNRS. Observatoire astronomique de Strasbourg.



Figure 4. L'entrepôt mis à disposition de l'AMUSS. Tous les instruments sont inventoriés et étiquetés. Photo : Caroline Rose. INSU-CNRS. Observatoire astronomique de Strasbourg.



Figure 5. Une partie de la crypte aux étoiles, aménagée en 1987 dans le sous-sol du bâtiment Est. On y voit, entre les piliers qui portaient le cercle méridien de Repsold, la lunette de Cauchoix (au centre) et le chercheur de comètes (à droite). Photo : Caroline Rose. INSU-CNRS. Observatoire astronomique de Strasbourg.

teurs, diffusion des connaissances, expositions d'instruments anciens, logement du Directeur Général des Services de l'Université, etc. Les infrastructures sont donc soumises à un ensemble de contraintes, relevant le plus souvent de réglementations simplement différentes dans le meilleur des cas, mais parfois incompatibles entre elles. Ainsi,

l'accueil du public imposerait la présence d'un ascenseur afin de ne pas avoir à gravir les 77 marches menant à la Grande Lunette, ce qui est techniquement impossible et architecturalement dommageable à l'intégrité du bâtiment.

Dans un monde idéal, la conservation de l'ensemble devrait être une opération administrativement simple car de la responsabilité exclusive de l'OSU. En apparence cela semble le cas, mais un certain nombre d'évolutions de nature très différentes viennent brouiller chaque jour un peu plus le paysage. Tout d'abord, il est bon de rappeler que l'Observatoire de Strasbourg est une école interne de l'Université, comme toutes les structures de statut OSU. Il n'est pas propriétaire de ses bâtiments. La relation patrimoniale avec l'Université est, au jour d'aujourd'hui, celle d'un locataire. Le « clos et le couvert » relèvent donc exclusivement des services centraux de l'Université. Pour le reste, l'Observatoire disposant d'une équipe autonome capable d'intervenir rapidement en lieu et place de différents corps d'état, l'Université lui octroie une dotation annuelle d'infrastructure pour l'entretien et les interventions courantes. Ce n'est pas le cas d'autres composantes de l'Université pour lesquelles toutes les interventions sont centralisées par la Direction du Patrimoine Immobilier (DPI). Cette situation ne doit rien au statut administratif d'un OSU. La LRU a renforcé, dans ce domaine comme d'en d'autres, le pouvoir exécutif central de l'Université qui pourrait vouloir intervenir également en lieu et place du locataire. Dans un contexte de réduction globale des effectifs des agents de catégories C, une telle centralisation aurait pour conséquence immédiate une perte de réactivité qui nuirait à la haute disponibilité des services du CDS.

Si cette répartition consensuelle des tâches peut sembler logique dans le contexte local, elle n'est cependant pas simple en mettre en œuvre à cause de la diversité des publics et des acteurs. En effet d'autres éléments interviennent :

- L'entretien de la Grande Lunette doit être réalisé par ceux qui la connaissent le mieux. Or toute activité instrumentale ayant cessé à l'Observatoire depuis les années 80, ce sont des amateurs éclairés de la Société Astronomique de France Groupe Alsace qui graissent la monture, démontent et nettoient les optiques, le tout sous le contrôle de l'Observatoire en matière de sécurité.
- Lorsqu'un essieu de la Chaise de l'Observateur, dispositif qui permet l'observation à la Grande Lunette, menace de s'effondrer, c'est non seulement un élément du patrimoine qui se trouve en danger, mais aussi le public tant nocturne que diurne, lors des visites organisées par le Jardin des Sciences. En cas d'accident, la responsabilité de l'Observatoire serait engagée alors même qu'aucun personnel de l'Observatoire n'est concerné. La réparation comme l'entretien de cet outil sont officiellement du ressort de l'Observatoire « au même titre que n'importe quel instrument de recherche ». Usant de ce prétexte, l'Université a refusé sa prise en charge alors que le Jardin des Sciences en est le principal utilisateur.
- Lorsque la DPI décide d'étanchéiser une coupole ou la toiture des galeries extérieures, ou encore de remplacer les marches en pierre centenaires du perron de la Grande Coupole ou un balcon au bâtiment Sud, c'est sans aucune concertation préalable et sans que l'Observatoire en fasse la demande. La réception des chantiers se fait rarement en présence d'un personnel de l'Observatoire. Le résultat est parfois contestable (et contesté) : une coupole ne tournait plus (« ha bon, ça devait tourner ? »), un ornement en zinc à la jonction des galeries a été remplacé par un autre motif sans soucis de conservation. Quant aux marches du perron, l'opération était inutile mais il fallait liquider le marché en cours. En revanche, depuis une dizaine d'années l'Observatoire demande le remplacement des fenêtres du bâtiment 1932, sans succès.

Ces quelques exemples montrent que l'entretien ou la conservation d'un patrimoine technique aussi particulier que celui d'un observatoire n'est pas qu'une affaire de maçons, de couvreurs ou de plombiers. S'agissant d'un patrimoine immobilier, mais pas immobile, il ne faut jamais perdre de vue la fonction première du bâtiment ou de l'instrument. Or malgré la bonne volonté et la qualité des agents d'un service central ou d'une entreprise, le savoir-faire initial, la technicité astronomique, réside au sein de l'Observatoire. C'est vrai pour le patrimoine immobilier technique (typiquement les coupoles) mais c'est encore plus criant pour les instruments d'observation. Encore faut-il que l'Observatoire dispose lui aussi des moyens de pérennisation de son savoir-faire, ce qui est nullement garanti aujourd'hui. D'une part, à cause des difficultés à renouveler certains postes de catégorie C au sein d'une structure qui n'est pas centrale et d'autre part, par la volatilité des agents qui, en fonction des possibilités de promotion, vont de structure en structure, sans avoir eu le temps de compléter leur formation ou de transmettre leur savoir-faire longuement acquis. C'est ainsi qu'au fil du temps, une grande partie de la mémoire sur le fonctionnement des infrastructures et des instruments repose sur les retraités, catégorie de *non-personnel* puisqu'elle n'a aucune existence légale au sein de nos institutions. Ce point n'est pas mineur puisqu'en cas d'accident, ces personnes prennent le risque de n'être couvertes ni par leur assurance responsabilité civile, ni par celle de l'Université.

Enfin, les sources de financement pour l'entretien du patrimoine se font rares. Face au refus de l'Université

de financer la restauration de la Chaise d'Observation, c'est au mécénat que l'Observatoire de Strasbourg doit faire appel. En effet, la dotation d'infrastructure allouée par l'Université est largement insuffisante pour couvrir des frais de restauration. C'est également le cas lorsqu'il s'agit de restaurer le Globe de Coronelli du XVII^e siècle ou de fabriquer une copie en plâtre de l'astrolabe du XIII^e siècle afin de les exposer au public. Dans ce cadre, la Fondation de l'Université a proposé son aide pour trouver les bonnes personnes ou entreprises capables de nous soutenir financièrement.

5 Préserver l'Observatoire ?

Cette relation entre services centraux et composante de l'Université, que nous venons de décrire dans le cadre simple de l'entretien des bâtiments et des instruments, éclaire le cadre légal et institutionnel dans lequel se situe toute discussion qui viserait à *transformer* des bâtiments. Par transformation, on entend ici tout autant la création de nouveaux immeubles, comme ce fut le cas en 1932, d'extensions, comme en 1999, de transformations lourdes, comme la création de la bibliothèque actuelle, voire la suppression pure et simple d'un immeuble, comme celle envisagée par la Cellule Plan Campus de l'Université de Strasbourg. On est ici en pleine thématique de la préservation et non plus seulement de la conservation.

Ainsi, si l'Astronomie fut à la source de la création de l'Observatoire, l'architecte Eggert travaillant selon les plans de l'astronome Winnecke, si tous les instruments furent voués à la recherche, si l'architecture de certains bâtiments fut pilotée par des besoins techniques précis, aujourd'hui l'astronomie n'est plus que la *locataire* des lieux. Autrement dit se pose depuis plus de vingt ans la question de son déménagement, accompagnée de l'argument récurrent : changer pour les locaux plus adaptés à la recherche contemporaine.

S'il est vrai que certains observatoires ont eu ou auraient tout à gagner en déménageant dans des locaux plus adaptés à des activités d'instrumentation, à se rapprocher des lieux d'enseignement supérieur ou à profiter de plateformes mutualisées, dans tous les cas l'épine dorsale de la réflexion a été ou doit être l'amélioration des conditions d'exécution de leurs missions principales que sont la recherche, l'enseignement et les services d'observations. L'Observatoire de Strasbourg a mené cette réflexion. L'étude publiée en mai 2010 a démontré qu'il était possible d'accomplir toutes nos missions sans avoir à envisager la création de nouvelles infrastructures jusqu'en 2025 environ, en adoptant un modèle de croissance raisonnable extrapolant l'évolution des personnels depuis 1992.

D'autre part, en partie grâce à l'action du planétarium depuis trente ans, l'ancrage de l'Observatoire dans la mémoire collective alsacienne (et non loin de là, en Allemagne) est extrêmement profond. Peu ou prou toutes les écoles primaires de l'Académie du Bas-Rhin ont visité l'Observatoire, sa crypte aux étoiles et vu fonctionner le planétarium. Nombreux sont les parents qui accompagnent leurs enfants en souvenir d'une expérience ancienne. Les Journées du Patrimoine attirent en moyenne 1000 personnes sur le week-end alors que seule la Grande Coupole est ouverte à la visite pendant 2×4 heures. La Nuit des Musées, la Nuit des Étoiles, le Jour de la Nuit, sont autant d'événements qui drainent régulièrement leurs milliers de curieux. 5 000 personnes ont participé au week-end d'anniversaire des 30 ans du planétarium pour lesquelles les jardins de l'Observatoire étaient ouverts. Pour le grand public, Planétarium et Observatoire sont devenus synonymes.

Cette passion du grand public pour l'Astronomie n'est pas le seul fruit du planétarium. Elle se décline à l'échelle nationale, mais aussi dans les écoles au travers de la formation des maîtres, les conférences dans les clubs et associations d'astronomes amateurs, dans les lieux publics, dans les cours de l'Universités du Temps Libre ou les cours du soir de l'Université Populaire Européenne.

Elle montre également un autre visage qui ne cesse de prendre de l'ampleur : un intérêt de plus en plus affirmé pour le patrimoine historique, sans doute plus en direction des bâtiments et des grands instruments que des petits astrolabes ou autres horloges. Sans étude précise, il est cependant difficile d'affirmer l'origine de cet engouement pour le patrimoine immobilier, mais les Journées du Patrimoine ont sans doute leur part.

Depuis longtemps, Strasbourg met son patrimoine en valeur au travers d'un *Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur* (PSMV), zone également classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ces zones, introduites par la loi Malraux de 1965, sont protégées par un dispositif réglementaire plus contraignant pour l'obtention des permis de construire, de démolir ou de transformer. La réglementation d'un PSMV est intermédiaire entre celle applicable par défaut (permis délivré par la commune après avis de la commission d'urbanisme) et la protection maximale accordée par le classement au titre des Monuments Historiques. Ainsi, pour toute demande de permis, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) rend un avis, qui ne peut faire l'objet d'aucun appel (sauf par le Maire et exclusivement pour les projets de la commune). Le périmètre d'intervention de l'ABF s'étend alors jusque dans les intérieurs, que les bâtiments soient publics ou privés. À ce titre, la réglementation du PSMV est

très proche de celle d'un classement « Monuments Historiques ».

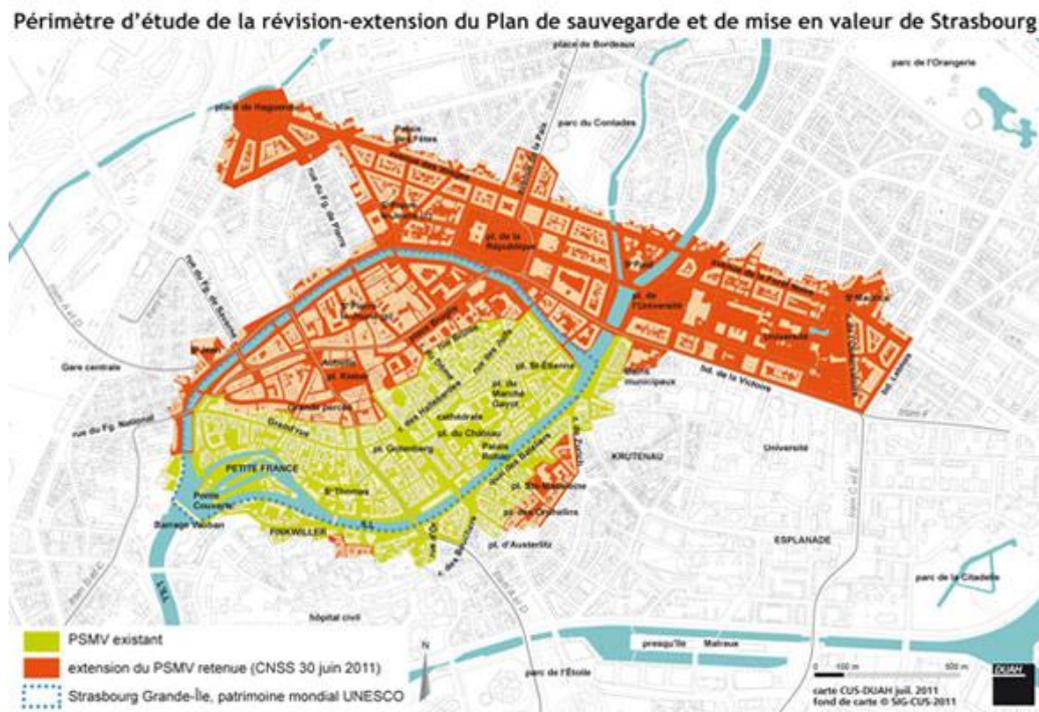


Figure 6. L'actuel Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (en vert) et son extension pour 2017 (en orange). L'Observatoire est à l'extrémité droite de la zone orange et se reconnaît à la forme de Y des galeries liant les trois bâtiments principaux. Image : Communauté Urbaine de Strasbourg (www.strasbourg.eu).

Au-delà des maisons à colombages de la Petite France, c'est le quartier allemand, la Neustadt, qui est certainement la plus grande fierté de la ville. Aussi depuis quelques mois, les collectivités locales, en particulier la Communauté Urbaine de Strasbourg, aidée par le Service de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région Alsace, ont entamé la révision, c'est-à-dire l'extension, du PSMV à la Neustadt. Depuis fin 2011, le campus de l'Université Impériale, et par conséquent l'Observatoire, est intégralement inscrit dans le futur PSMV.

Quel impact pour l'Observatoire ? Au premier abord on pourrait se satisfaire, à l'unisson de l'Université et du microcosme patrimonial, de disposer enfin des moyens juridiques de protection du patrimoine architectural, à supposer qu'il ait été martyrisé par des directeurs successifs peu scrupuleux. Mais est-ce vraiment le cas ? Certes, les bâtiments de l'Observatoire ont évolué, tant dans leur finalité que leur esthétique au gré des besoins, et ceci dès l'origine. La coupole métallique construite en 1874, avant l'achèvement des bâtiments, a bel et bien disparue. Les toits ouvrants des méridiennes Repsold et Cauchoix sont définitivement condamnés, le bois ayant même été remplacé par un bardage et des tuiles en fibro-ciment (contenant de l'amiante). Serait-il possible de nos jours, dans le cadre protégé du PSMV ou d'un classement au titre des Monuments Historiques, d'adjoindre les fameux cubes en verre aux quatre angles de la Grande Coupole ? Serait-il possible de construire un immeuble de trois étages en prolongement du Bâtiment Est ?

A entendre les différents acteurs contemporains du patrimoine universitaire, il est peu probable que l'Observatoire eut réussi autant de mutation patrimoniale sur un siècle. Pourtant peut-on aujourd'hui dire que l'Observatoire n'a pas été préservé ? Il ne reste rien des deux premiers observatoires des XVII^e et XVIII^e siècles. La Cellule Plan Campus, dirigée par un Architecte Urbaniste de France (AUF), réclame pourtant la démolition du bâtiment 1932-58 afin de revenir à un état proche de celui de 1881. Mais le même service s'accommode de la présence des cubes qui flanquent la Grande Coupole, cubes qui ont fait l'objet de sévères critiques par le passé. Critiques non fondées en ce qui concerne les autorisations car l'ABF de l'époque, avait donné son feu vert à condition que les structures soient, justement, métalliques et démontables. On peut s'interroger sur les motifs qui poussent à rendre l'Observatoire incommode à la recherche scientifique au nom de la préservation du site, tout en démolissant un bâtiment presque centenaire, symbole du retour de l'Alsace à la France.

Quand on se penche sur les aménagements intérieurs, les travaux de transformation seront eux aussi soumis

à l'approbation de l'ABF. Serait-il possible encore aujourd'hui d'aménager une pièce de 30 m² en sous-sol, avec plancher technique et climatisation en haute-disponibilité, afin d'y installer les armoires de serveurs et de stockage du CDS, accompagnées de deux groupes aéro-réfrigérants longeant sur 5 mètres le bâtiment ?

6 Quelques questions qui peuvent déranger

Ces questions ont souvent été posées par l'auteur aux différentes personnes qui composent le microcosme du patrimoine historique, ce qui explique qu'elles n'ont parfois de sens que dans le contexte alsacien. Les réponses sont loin de donner une vision claire de l'avenir d'un site inscrit dans un PSMV et peut-être à terme inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ou classé Monument Historique. Au moment où l'on parle d'observatoires à l'UNESCO, questions comme réponses ont leur intérêt.

6.1 A qui appartient le patrimoine ?

Au-delà de la question purement juridique (à l'État à l'heure qu'il est), c'est la question morale qui se pose. En effet, l'état actuel du patrimoine, sa bonne préservation et conservation, résulte du travail de quelques astronomes et personnels techniques passionnés, dans les observatoires ou dans les associations de bénévoles, qui ont soigneusement entretenu les instruments, les bâtiments, les livres, les revues, les plaques photographiques, les petits outils pour tirer les fils d'araignées, etc. Peut-on aujourd'hui expliquer à ces mêmes astronomes et à la cohorte de passionnés que les derniers arrivés, dont certains n'ont jamais travaillé dans un observatoire, sont mieux qualifiés pour reconnaître la pièce rare, pour entretenir une lunette, pour empêcher la réforme d'un télescope devenu inutile ? La réponse n'est pas si simple car si l'astronome a su préserver, c'est généralement par application du principe « on ne jette rien » plutôt que par un raisonnement circonstancié. Le spécialiste est capable en revanche, d'estimer la valeur de l'objet. Ceci étant, à contrario, il est souvent plus facile de décréter qu'un instrument doit être préservé lorsqu'il date du XIX^e siècle que lorsqu'il n'a que vingt ou trente ans. Ainsi, personne n'a été en mesure d'estimer (qualitativement) la valeur du dernier spectrographe construit à l'Observatoire dans les années 70. La décision de le jeter ou de le préserver n'a donc pas pu être prise objectivement. Le principe du « on garde, on ne sait jamais » l'a alors emporté.

6.2 Peut-on détruire un observatoire ?

Autrement dit, au nom du patrimoine et au seul motif de revenir à un instant donné du passé, doit-on détruire ce que les générations précédentes ont élevé, en faisant table rase des missions d'un observatoire, voire en mettant en danger sa pérennité sur les lieux de sa création ? Pendant plusieurs millénaires, l'homme a détruit et ré-utilisé ce que les générations précédentes avaient construit pour faire plus grand, plus beau, plus moderne, pour répondre à de nouveaux besoins. Les cathédrales sont bâties sur les ruines d'églises ou de chapelles bien plus modestes. Lorsqu'on écoute certains acteurs, on pourrait se demander, avec malice, si aujourd'hui le choix ne serait pas davantage de préserver la chapelle et de construire la cathédrale en périphérie de la ville pour ne pas nuire au patrimoine ou à l'homogénéité esthétique du quartier. Ici, on retrouve très souvent l'argument cité plus haut qui consiste à dire que la recherche ne peut être moderne et à la pointe que si elle dispose de bâtiments flambant neufs et high-tech. Là encore, nous l'avons écrit plus haut, l'adaptation aux missions est le seul critère qui doit être retenu. L'Observatoire de Paris s'accommode très bien encore aujourd'hui de son bâtiment Perrault ; l'Observatoire Impérial avait grandement besoin de nouveaux bâtiments ; l'Observatoire astronomique de Strasbourg, 132 ans plus tard, n'en a pas besoin à condition qu'on ne vienne pas lui détruire la moitié de sa superficie de bureaux.

6.3 L'Observatoire est-il un musée ?

La question choque autant ceux qui œuvrent auprès du grand public que ceux qui y effectuent leurs recherches au quotidien. Si l'Observatoire n'était qu'un centre de recherches, la crypte aux étoiles n'existerait pas, la Grande Coupole ne serait pas ouverte au public pour les Journées du Patrimoine, on ne ferait pas visiter la Grande Lunette deux fois par jour en moyenne. Mais, toutes ces activités qui aujourd'hui sont bien ancrées dans le calendrier, suffisent-elles à justifier que l'Observatoire doive participer, de plus en plus souvent, à des opérations au caractère muséal fortement marqué, comme la Nuit des Musées ou à des visites du Patrimoine historique spécialement créées suite à l'extension du PSMV ? Dans le cadre d'une politique muséale ambitieuse dont l'Université de Strasbourg a souhaité se doter, il est évident que l'Observatoire représente un des points d'intérêt

important, en contradiction apparente, mais perceptible par le grand public, avec la communication importante qui est faite sur les résultats scientifiques des chercheurs et l'activité du CDS. Autrement dit, « comment peut-on faire de la science aussi bonne dans des locaux aussi anciens » est l'une des questions récurrentes entendue lors des Journées du Patrimoine.

6.4 Pourquoi conserver ? L'exemple de petits instruments

Hormis la Grande Lunette et la méridienne Repsold, tous les autres instruments ont été déplacés pour être remisés, exposés ou prêtés. À ce titre, l'Observatoire de Strasbourg et l'AMUSS peuvent s'enorgueillir d'avoir su préserver et conserver pléthore d'instruments de toutes sortes, la plupart en état de fonctionnement. Mais hormis les quelques heureux élus visibles dans la crypte aux étoiles, ou exposés dans l'escalier qui mène à la Grande Lunette, ces instruments restent cachés du public. Et globalement, ces instruments restent intouchables. Les entrepôts, bien qu'à l'abri des inondations, ne permettent pas d'espérer les mêmes conditions de conservation et de sécurité que des musées nationaux. Dans ces conditions, on peut se demander quel est l'intérêt de la conservation. S'il s'agit d'exposer des instruments dans des vitrines, loin de leur port d'attache et en dehors de leur contexte d'origine, leur fonction est réduite à l'aspect décoratif, qu'ils soient ou non en bon état de fonctionnement, tout en augmentant le risque de vol ou de détérioration (voir le cas à l'Observatoire de Lyon). Aussi, des reproductions ou des copies font parfaitement l'affaire. S'il s'agit de les mettre dans les mains du public ou d'en faire un usage répété en démonstration, l'expérience montre bien que l'on prend de grands risques à les voir se détériorer par usure. La seule personne qui est finalement légitime à les manipuler est l'historien des sciences et des techniques. L'esprit « conservatoire », au sens proche des « Arts et Métiers », prend alors ici tout son sens, mais suppose que cette vocation des observatoires (qui n'est qu'une déclinaison de leur mission de recherche) soit protégée de la pression muséale.

7 Conclusions

En réponse à la question « comment peut-on faire de la science aussi bonne dans des locaux aussi anciens », on peut dire que c'est possible, la preuve ! Cependant, assurer le maintien de l'Observatoire astronomique de Strasbourg dans ses murs actuels, aussi longtemps qu'il ne soit pas absolument nécessaire de le déménager, nécessite toute la clairvoyance de la tutelle hébergeante et une certaine souplesse avec la réglementation du PSMV. Une application stricte des règles d'urbanisme, sous pression des voisinages, sans concertation, sans analyse de l'impact en termes de recherche, d'enseignement universitaire ou de fonctionnement des services d'observation, ne peut conduire qu'à des dysfonctionnements qui mettront à mal la qualité de la production scientifique. Or dans le cadre législatif actuel, la loi Malraux, une personne et une seule, l'Architecte des Bâtiments de France, dispose du pouvoir final de bloquer une transformation immobilière et quasiment sans recours possible. Dans ces conditions de déséquilibre des pouvoirs, rare en démocratie, mettre la priorité sur la mission scientifique et éducative de l'Observatoire lors d'une prise de décision qui relève du patrimoine historique peut devenir rapidement une gageure. Il faut donc s'en remettre à l'intelligence des acteurs, jusqu'au bout de la chaîne.

Il faut également conserver l'implication des astronomes, ingénieurs et techniciens des observatoires, actifs et retraités, dans la conservation du patrimoine immobilier comme mobilier. Cela peut sembler évident sur certains sites, mais la volonté et les moyens politiques croissants des Universités, notamment ceux conférés par la LRU, peuvent de ci de là créer des situations conflictuelles. La conservation du patrimoine ne peut que pâtir d'un manque de confiance entre services centraux et observatoires.

La communication autour du patrimoine, qu'il soit immobilier ou mobilier, doit elle aussi être le fruit d'une collaboration raisonnée entre les spécialistes de la médiation et les astronomes. Seule une collaboration étroite menant à une communication équilibrée entre patrimoine et recherche contemporaine peut garantir une image fidèle de la nature d'un observatoire aux yeux du Grand Public. Une emphase excessive sur le patrimoine produira inévitablement une distorsion de cette image sur le long terme. Or la recherche, financée encore majoritairement sur des deniers publics, est redevable auprès des citoyens de ses avancées et progrès contemporains et pas seulement de la conservation et préservation des savoirs séculaires.

C'est également pour cette raison qu'il faut laisser les scientifiques au cœur des villes. Symboliquement cela illustre la place qu'une société fait à l'avenir, à la découverte, à la science. En reléguant les scientifiques en périphérie on les ghettoïse, on les sort du « cœur » de la ville, de la cité, et du « cœur » de ses habitants.

Une coordination entre tous les acteurs est indispensable, et ceci à toutes les échelles. Ainsi, dans le cas de l'astronomie, il est indispensable de concilier la politique (locale) universitaire et une vision nationale qui peut être portée par le Ministère de la Culture et/ou le groupement des observatoires qui se met en place. Une

vision multi-échelle du patrimoine astronomique peut permettre également de se prémunir de changements trop radicaux des politiques universitaires, surtout dans un contexte tendu financièrement.

Enfin, des règles simples et claires définissant ce qui doit être ou non préservé est indispensable pour les décideurs. Couplées à une vision nationale du patrimoine, on pourrait ainsi éviter de tout préserver ou jeter inconsidérément. Il n'est sans doute pas nécessaire de conserver N copies d'un ouvrage ou d'un instrument fabriqué de façon industrielle. Notons cependant que dans le cas de Strasbourg, la facture allemande de ses instruments nécessite une vision transnationale du patrimoine afin de déterminer avec précision ce qui en fait une spécificité par rapport aux autres observatoires allemands (e.g. Berlin) plutôt que français.

Au-delà, une fois la structure française de coordination sur les rails, il sera indispensable de l'intégrer dans une démarche européenne. La grande rivalité des observatoires européens s'est soldée par des influences croisées qu'il est bon de pouvoir identifier, comparer, et ceci non seulement dans l'intérêt du public ou de la sauvegarde mais aussi celui de la recherche en Histoire de l'Astronomie, et des Sciences et Techniques plus généralement.

Je souhaite remercier les personnes qui m'ont sensibilisé au patrimoine de l'Observatoire astronomique de Strasbourg : Agnès Acker (professeur d'université, en retraite), Olivier Bienaymé (astronome, ancien directeur), Pascal Dubois (astronome, en retraite), Bernard Traut (responsable administratif et logistique de l'Observatoire, en retraite), Philippe Vonflie (documentaliste et responsable du centre de documentation du CDS), Delphine Issenman et Sébastien Soubiran (Jardin des Sciences, patrimoine et politique muséale de l'Université de Strasbourg), Milène Wendling (Jardin des Sciences, responsable du planétarium).

Références

- Heck, A. 2005, *The Multinational History of Strasbourg Astronomical Observatory*, 330
Service de l'inventaire et du Patrimoine de la Région Alsace, ed. 2009, *L'Observatoire astronomique de Strasbourg*
(Editions Lieux-dits)